

# DÉPLACEMENT D'UNE CONSTRUCTION



## Demande de certificat d'autorisation

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

### Propriété visée

\* Numéro civique

\* Nom de rue

Identification par numéro cadastral (Numéro de Lot(s))

### Identification du demandeur

\* Nom

\* Prénom

Numéro civique

\* Nom de rue

\* Ville

\* Province

\* Code postal

\* Téléphone 1

poste

Téléphone 2

poste

Adresse courriel

### Identification du Propriétaire

\* Même que le demandeur?

Oui  Non

Si vous faites la demande pour et au nom du propriétaire. Vous devrez fournir une procuration signée du propriétaire au moment de la prise de possession du permis. Vous pouvez obtenir le formulaire de procuration sur le site web de la Ville dans la section permis.

Nom

Prénom

Numéro civique

Nom de rue

Ville

Province

Code postal

Téléphone 1

poste

Téléphone 2

poste

## Identification de l'entrepreneur

\* Nom de l'entrepreneur

Numéro au RBQ

Nom du responsable

No civique

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone 1

poste

Téléphone 2

poste

Adresse courriel

## Destination de la propriété

Numéro civique

Nom de rue

Identification par numéro cadastral (Numéro de Lot)

Ville

Province

Code postal

## Motif du déplacement

Description

## Documents et renseignements requis

\* Date prévue de début du déplacement

- Le trajet que doit emprunter la construction à l'intérieur des limites de la municipalité;
- Le nom et coordonnées du professionnel qui exécutera les travaux ;
- La preuve d'assurance responsabilité exigée en vertu du Règlement de zonage;
- Tout autre renseignement requis pour assurer la bonne compréhension du projet tel que prescrit aux règlements d'urbanisme en vigueur.

## Tarifification

Le frais liés à l'obtention du permis ou certificat sont payables lors du dépôt de la demande de permis ou certificat et sont payables en argent comptant, par chèque ou par paiement direct.

Tout usage

50\$

## Confirmation

En cochant la case ci-dessous, je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets. La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions de la présente demande de permis doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci. N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux de construction sans l'obtention d'un permis.

\* J'accepte

Signature

Date

Nom en lettres moulées